

L'Association Ecole Militaire, lieu de mémoire : articles de Presse - 1990-2000

Une réflexion sur l'évolution de l'Association

L'Ecole militaire fut longtemps le monument oublié. Il est pourtant situé sur l'un des axes majeurs de Paris avec celui de la place du Carrousel du Louvres à l'Etoile. Depuis la terrasse du Palais de Chaillot, l'axe que l'on dénomme Breteuil-Trocadéro, constitue l'un des plus beaux exemples d'ordonnement urbain, et sans doute le plus symbolique compte tenu de son lien avec l'histoire de France souvent dramatique et mouvementée.

Il y a quelques décennies la façade des locaux longeant l'avenue Duquesne était loin d'être avenante, avec son crépis noirci et son rappel de l'« Interdiction d'Afficher, loi de 1885 » à intervalle régulier. Plus importants, de nombreux projets d'aménagements hétéroclites, non coordonnés, bafouaient le génie architectural de l'architecte Ange Jacques Gabriel. Il y eut en retour des protestations, dont celles de l'Association Ecole Militaire grâce à son Président fondateur Claude Trabuc. Dès 1990 des articles parus dans les quotidiens, tels que le Monde et le Figaro, marquèrent l'engagement de notre Association pour inciter la restauration du prestigieux ensemble de Gabriel et de maintenir le patrimoine équestre de l'Ecole. Comme l'écrit Claude Trabuc « c'est une véritable volonté politique (qui manque), comme elle s'est manifestée aux Invalides par exemple. Ici, on bricole, et ces rafistolages sans âme mettent gravement en péril un monument encore vivant, fleuron de l'architecture et de la dignité de l'Armée, et qui veut se recentrer sur sa vocation d'école ».

Le réveil fut long et l'on veut bien croire que les pouvoirs publics et le Ministère de la Défense ont entendu ces nombreux appels au bon sens afin de rendre au monument sa place prestigieuse au sein de la Nation et de l'Armée. En effet la réforme du service militaire a contraint à repenser l'organisation même de l'Ecole et en favoriser sa mission comme haut lieu d'études et de réflexion. De nombreux travaux de réfection sont en cours, en particulier sur la façade du corps de bâtiment principal, côte Champs de Mars, que l'on nomme « le Château ». Des visites régulières du site sont organisées, dont l'Association prend une part très active.

Le centre équestre est resté ouvert au public. La réappropriation de ce patrimoine par les Parisiens et le public en général se poursuit avec de surcroît les visites des journées du patrimoine au mois de septembre de l'année en cours.

Beaucoup des « revendications » émises par l'Association sont en bonne voie de réalisation, mais il reste de nombreux sujets de réflexions et de projets à entreprendre. En particulier l'aménagement du Champs de Mars, dont l'Ecole militaire fut en partie amputée au cours des siècles.*.

L'Association Ecole militaire- lieu de mémoire, poursuit son œuvre de diffusion pour mieux faire connaître le site de l'Ecole, l'architecture d'Ange-Jacques Gabriel et affirmer son rôle de pôle de réflexion. En effet, notre Président élu le 28 avril 2018, Cyrille Schott, Préfet Honoraire de Région, dans la prolongation de l'idée d'une Ecole militaire multisite en lien avec les armées de pays membres de la Communauté Européenne, lance le débat au niveau européen dans une série d'articles que l'on trouve sur le site web de l'Association à la rubrique Tribune. Cette Tribune se place au plus près de l'actualité dans un souci de diversifier les domaines de réflexion sur la Nation, l'Europe et l'Armée. La jonction est faite entre les activités passées et présentes et répondent complètement aux grands thèmes fondateurs de notre Association que nous rappelons ici :

- Faire connaître l'École militaire ;
- Promouvoir l'École militaire, cœur de l'axe Breteuil-Trocadéro ;
- Une démarche globale d'aménagement et un grand projet Européen ;
- Mieux comprendre l'architecte Jacques Ange Gabriel et l'Architecture Classique

**L'Association a préconisé en son temps l'organisation d'un concours pour le réaménagement de cet ensemble architectural dont la réappropriation d'une partie du Champs de Mars par l'Ecole militaire avec l'implantation d'une grille semi circulaire comme prévue à l'origine sur le site de la place Joffre et du monument actuel de la Paix. Au dernière nouvelle, un concours pour l'aménagement du Champs de Mars a été lancé. On peut se demander si des considérations historiques ont été prises en compte par les concurrents dans leurs propositions. Toutefois des difficultés de tous ordres, dont techniques et de logistiques de circulation ainsi que la présence de structures souterraines, laissent à penser que ces aménagements ne concerneront que l'ensemble des surfaces de jardins existants.*